

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 2 juillet 1869](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 2 juillet 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (393r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 2 juillet 1869, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (9)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45845>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 juillet 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Noizet, Charles René](#)

Lieu de destination Metz (Moselle)

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin fait référence aux « dispositions pressantes du président de la cour » et s'étonne de ne pas avoir encore reçu l'avis de prestation de serment des experts. Il envoie à Noizet un

dossier composé de 51 pièces et cinq exemplaires de son mémoire à remettre aux experts.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 10/10/2023
